

connus par leurs principes subversifs et immoraux.

Le Canadien était alors plus encore qu'aujourd'hui fermement attaché à ses institutions et ne souffrait pas qu'on y touchât. M. Cartier tira un excellent parti de cette situation. Il se constitua le champion, le défenseur dévoué des intérêts religieux et sociaux. Avec ces armes puissantes, il remporta des victoires éclatantes sur toute la ligne et s'acquitta une réputation, un prestige que les années n'ont pu affaiblir.

En entrant dans le Ministère McNab Taché, M. Cartier devint l'allié de Sir John A. MacDonalld auquel il avait toujours été opposé avant cette époque. Cette alliance n'a jamais cessé depuis.

En 1855, eut lieu la ratification du Traité de réciprocité. L'année suivante fut remarquable par l'établissement des Ecoles du Nouveau-Brunswick, la création de l'Université Laval, la passation d'une loi rendant électif le Conseil Législatif et fixant à huit ans la durée du mandat des Conseillers et par l'arrivée au pouvoir du ministère Taché-MacDonalld.

En 1857, Sir Etienne Taché ayant abandonné le pouvoir, Sir John A. MacDonalld fut nommé premier ministre et Sir Cartier chargé d'organiser la section bas-canadienne du nouveau ministère. Il travailla alors à fusionner les deux partis qui se divisaient le Bas-Canada et fit offrir un portefeuille à M. Dorion ; mais celui-ci refusa.

En 1858, eurent lieu les élections générales, elles furent un succès éclatant pour le parti conservateur dans le Bas-Canada. Les représentants de ce parti furent presque tous élus après toutefois s'être engagés à voter contre Ottawa comme capitale. Les candidats rouges avancés, au contraire, furent balayés sur toute la ligne.

En Haut-Canada, les choses prirent une tournure toute différente, les *grits* furent victorieux partout. Aussi, cette session de 1858 commença-t-elle sous les auspices les plus menaçants et un vote de non-confiance ayant été adopté au sujet de l'adoption d'Ottawa comme siège du gouvernement, le ministère fut forcé de résigner.

MM. Brown et Dorion furent alors chargés de former une nouvelle administration qui fut anéantie immédiatement sous le coup d'un vote de censure directe. M. Cartier revint au pouvoir avec tous ses collègues.

En 1861, M. Cartier, comprenant l'immense influence que lui donnerait la position de représentant d'une grande ville, posa sa candidature à Montréal contre M. Dorion et l'emporta sur ce dernier par une majorité de 21 voix. Eu même temps, M. Brown était battu en Haut-Canada.

La puissance de M. Cartier paraissait alors fortement établie, lorsque fut amené sur le tapis le fameux bill de milice. A sa seconde lecture, ce bill fut rejeté et amena la résignation du ministère.

L'administration MacDonalld-Sicotte lui succéda ; mais elle ne vécut que onze mois, fut remplacée par le ministère MacDonalld-Dorion et de nouvelles élections eurent lieu en 1863.

Les principaux chefs de la nouvelle administration furent battus et M. Cartier revint au pouvoir.

Occupant la faible majorité qui soutenait son administration lui fit comprendre que sa résignation était devenue nécessaire, ce qu'il fit avec tous ses collègues. Alors Lord Monk chargea Sir E. P. Taché de former un nouveau ministère. M. Taché s'adjoignit Sir John A. MacDonalld pour constituer la section haut-canadienne ; mais Sir Georges Cartier continua virtuellement à gouverner comme par le passé.

Cette nouvelle combinaison menaça d'être de courte durée ; car un vote de censure adopté par deux voix de majorité amena bientôt une crise ministérielle. M. Cartier, reconnaissant que tous les partis étaient impuissants à gouverner et que les continuel tiraillements dont la représentation nous donnait l'exemple paralysaient l'énergie du pays, voulut rendre la paix à la province, en s'alliant avec l'Hon. G. Brown et son parti aux conditions de substituer l'union fédérale à l'union législative, de constituer des pouvoirs provinciaux séparés et d'accorder la représentation d'après la population pour le parlement fédéral. Après bien des pourparlers, des allées et venues, ces conditions furent acceptées et la Confédération des Provinces britanniques de l'Amérique du Nord eut lieu.

En conséquence de nouvelles élections se firent en 1867, et sur 65 membres que la Province de Québec avait droit d'avoir au parlement fédéral, elle choisit 50 conservateurs et 15 libéraux.

Depuis ce temps, jusqu'en 1872, Sir Georges E. Cartier régna et gouverna les Provinces de la Confédération canadienne.

Malheureusement il fit des fautes qui ébranlèrent la confiance que les catholiques lui avaient vouée, et en 1872 Montréal qu'il avait comblé de tant de bienfaits, Montréal, qui lui devait en grande partie sa richesse et ses progrès, lui refusa sa confiance et il y fut défait par une majorité écrasante.

Cette défaite et l'ingratitude avec laquelle il venait d'être traité contribuèrent beaucoup à altérer sa santé déjà assez faible. Il partit pour l'Angleterre afin de pouvoir trouver quelque soulagement dans la solitude et le repos. Il n'y trouva que la mort.

Jusqu'à ces derniers moments, son nom a été un signe de ralliement, il était considéré comme la personnification du parti conservateur, et celui-ci ne fait que remplir un devoir sacré en pleurant la mort de son premier chef.

Il laisse parmi le peuple canadien, un glorieux souvenir. Dieu veuille que son départ ne nous soit pas trop fatal !

— Vendredi le 23 courant eut lieu l'ajournement de la présente session du parlement fédéral.

Mais ayant de donner aux membres le plaisir de rentrer dans leurs foyers, Sir John A. MacDonalld proposa qu'une humble adresse fût présentée à Son Excellence la priant de vouloir bien donner des ordres pour que les funérailles du regretté Sir Georges E. Cartier fussent faites aux frais de la Puissance et qu'il fût élevé à sa mémoire un monument rappelant la douleur publique d'une si grande perte.

Sir John A. MacDonalld appuya sa motion par un beau discours dans lequel il énuméra les immenses services que Sir G. E. Cartier avait rendus au pays, les qualités éminentes qui le distinguaient, le rôle important qu'il a joué dans notre histoire et termina en disant que la postérité gardera longtemps sa mémoire avec respect.

Quelques membres de l'opposition et surtout MM. Mackenzie et Holton s'opposèrent à cette motion. Le premier dit que cette demande était sans précédent dans notre histoire. Il cita les noms de Sir H. Lafontaine et de l'Hon. M. Baldwin qui malgré les éminents services rendus au pays n'ont reçu aucun honneur public.

Sir Cartier, dit-il, a été l'homme d'un parti et ses services n'ont été que des services de partis qui sont considérés par un grand nombre comme dommageables au pays.

Malgré cette opposition, la proposition fut adoptée par une majorité de 25 voix.

Après quelques affaires de routine, Son Excellence fit